

RAPPORT N° 93/7-05
au Conseil Municipal

OBJET

MODIFICATION DES COUTS ESTIMATIFS DU CONTRAT DE VILLE

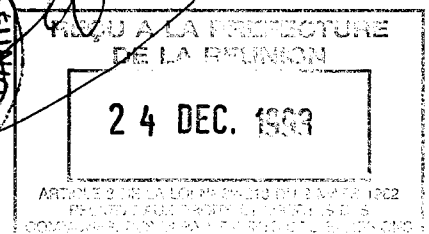
Le premier Contrat de Ville arrivant à échéance fin décembre 1993, il s'avère nécessaire d'actualiser les coûts estimatifs des actions afin que les crédits inutilisés puissent être réaffectés par les Services de l'Etat.

J'ai donc l'honneur de soumettre à votre examen la liste des actions dont le coût a été réévalué.

CODES	LIBELLES	REFERENCES DES ARRETES	MONTANTS INITIAUX	MONTANTS REEVALUES
A2.15	Etude H.V.S. Chaudron	n° 4235 du 27.11.1992	500 000 F	250 000 F
A2.17	Etude H.V.S. Camélias	n° 4825 du 21.11.1991	500 000 F	300 000 F
A2.16	Etude Front de Mer Est	n° 4098 du 25.11.1991	500 000 F	247 500 F
A2.24	Etude Plan d'Aménagement de la Bretagne	n° 3912 du 13.12.1990	500 000 F	220 000 F
A2.5	Etude Front de Mer Ouest	n° 4811 du 31.12.1991	700 000 F	Action différée
A2.10	Etude de restructuration Centre-Ville	n° 4817 du 31.12.1991	1 500 000 F	550 000 F
B1.16	Conseil Communal de Prévention de la Délinquance	n° 4957 du 31.12.1991	720 000 F	144 000 F

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE MAIRE
Gilbert ANNETTE



DELIBERATION N° 93/7-05
du Conseil Municipal
en séance du samedi 11 décembre 1993

OBJET**MODIFICATION DES COUTS ESTIMATIFS DU CONTRAT DE VILLE****LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code des Communes ;

Sur le RAPPORT n° 93/7-05 du Maire ;

Vu le rapport de Michel CHAN-LIAT, 2ème Adjoint, présenté au nom de la Commission Finances ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

APRES EN AVOIR DELIBERE
A LA MAJORITE
(6 oppositions –dont 2 votes par procuration–)

Approuve la liste des actions du Contrat de Ville dont le coût a été réévalué.

CODES	LIBELLES	REFERENCES DES ARRETES	MONTANTS INITIAUX	MONTANTS REEVALUES
A2.15	Etude H.V.S. Chaudron	n° 4235 du 27.11.1992	500 000 F	250 000 F
A2.17	Etude H.V.S. Camélias	n° 4825 du 21.11.1991	500 000 F	300 000 F
A2.16	Etude Front de Mer Est	n° 4098 du 25.11.1991	500 000 F	247 500 F
A2.24	Etude Plan d'Aménagement de la Bretagne	n° 3912 du 13.12.1990	500 000 F	220 000 F
A2.5	Etude Front de Mer Ouest	n° 4811 du 31.12.1991	700 000 F	Action différée

CODES	LIBELLES	REFERENCES DES ARRETES	MONTANTS INITIAUX	MONTANTS REEVALUES
A2.10	Etude de restructuration Centre-Ville	n° 4817 du 31.12.1991	1 500 000 F	550 000 F
B1.16	Conseil Communal de Prévention de la Délinquance	n° 4957 du 31.12.1991	720 000 F	144 000 F

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 18 DEC. 1993

LE MAIRE
Gilbert ANNETTE

